

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

Le mouvement de la population en France pendant l'année 1890

Journal de la société statistique de Paris, tome 32 (1891), p. 351-357

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1891__32__351_0

© Société de statistique de Paris, 1891, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE
PENDANT L'ANNÉE 1890 (1).

RAPPORT AU MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES COLONIES.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter les résultats sommaires du mouvement de la population en France pendant l'année 1890.

Comme je l'avais fait prévoir dans mes rapports annuels précédents, une recrudescence momentanée des décès et un arrêt dans les naissances ont amené en 1890 un excédent des décès sur les naissances. Semblable phénomène s'était déjà produit, dans des proportions plus grandes encore, en 1870-1871, à la suite de la guerre, et en 1854-1855, à la suite du choléra et de la guerre de Crimée.

Il a été relevé, d'après les actes de l'état civil de l'année 1890, pour la France entière, 269,332 mariages, 5,457 divorces, 838,059 naissances et 876,505 décès.

La comparaison de ces chiffres avec les nombres correspondants de 1889 fait ressortir une différence de 3,602 mariages en moins, de 671 divorces en plus, de 42,520 naissances en moins, et enfin de 81,572 décès en plus.

Il résulte de la diminution des naissances et de l'augmentation simultanée des décès que ces derniers se sont trouvés en excès de 38,446 unités.

L'année 1890 paraît donc se présenter, sous le rapport des différents mouvements de la population, comme l'une des plus mauvaises du siècle, puisque les naissances ne l'ont emporté que de 12,000 sur celles de l'année 1871 (826,000 naissances en 1871) et que jamais, depuis vingt années, le chiffre des décès n'avait été aussi considérable. Enfin, les mariages n'avaient jamais été aussi peu fréquents depuis une quarantaine d'années, si on excepte les années 1870-1871.

Mais il ressort des constatations qui vont suivre que les mouvements de la population dans l'année 1890 ont été affectés par l'épidémie dite d'*influenza* qui a sévi sur l'ensemble de la France pendant les quatre premiers mois de l'année. Cette situation, toute défavorable qu'elle soit, peut donc être considérée comme due à une cause essentiellement accidentelle.

Ces considérations générales sur l'ensemble des mouvements de la population étant faites, voici les observations auxquelles donne lieu l'examen détaillé du mouvement des mariages, des divorces, des naissances et des décès considérés isolément :

Mariages. — Le nombre des mariages constatés en France pendant l'année 1890 a fléchi de 3,602 par rapport au nombre correspondant de l'année précédente. Il est à remarquer que depuis l'année 1884, époque où ils ont atteint le chiffre de 289,555, les mariages subissent une diminution annuelle régulière de près de

(1) Extrait du *Journal officiel* du 21 octobre 1891.

1. p. 100. C'est à cette diminution graduelle des mariages qu'il faut attribuer l'affaiblissement de la natalité; car le nombre des naissances par mariage ne s'est pas modifié; il se maintient à une moyenne de 3 naissances par mariage. La proportion des mariages a été, en 1890, de 7 pour 1,000 habitants. Elle était, il y a quelques années (1865-1888) de 7.7 pour 1,000 habitants.

La nuptialité est loin d'être la même dans l'étendue de la France. Elle a varié, en 1890, de 5.2 pour 1,000 habitants dans les départements des Basses-Alpes et des Hautes-Pyrénées, à plus de 9 dans le département de la Seine.

Divorces. — Le nombre des divorces enregistrés par l'état civil, que l'on s'attendait à voir diminuer deux ou trois ans après le rétablissement du divorce (1884), augmente au contraire depuis l'année 1886, comme on peut le voir par le tableau suivant :

1884 (4 derniers mois), 1,657 divorces, soit 6.6 pour 10,000 ménages.
1885, 4,277 divorces, soit 5.7 pour 10,000 ménages.
1886, 2,950 divorces, soit 4.0 pour 10,000 ménages.
1887, 3,636 divorces, soit 5.0 pour 10,000 ménages.
1888, 4,708 divorces, soit 6.1 pour 10,000 ménages.
1889, 4,786 divorces, soit 6.2 pour 10,000 ménages.
1890, 5,457 divorces, soit 7.0 pour 10,000 ménages.

La fréquence du divorce s'accroît donc aujourd'hui; elle dépasse même celle qui avait été observée immédiatement après la mise en application de la loi, au moment de la liquidation d'anciennes séparations de corps.

Naissances. — Le nombre des naissances est descendu de 880,579 à 838,059; c'est presque le chiffre de 1871. Il faut voir dans cette diminution non seulement l'effet de la décroissance des mariages, mais aussi la répercussion à l'époque présente de la crise qu'avaient subie les naissances il y a trente-six ans, crise aggravée par une mortalité très forte en 1854-1855 (1).

Lorsqu'il se produit à un moment donné un déficit, pour une cause ou pour une autre, dans les naissances, ou une forte mortalité parmi les vivants, trente-cinq ou trente-six ans après (durée ordinaire d'une génération), ce déficit se retrouve dans l'effectif de la génération appelée à produire à son tour un contingent annuel de naissances. Cette cause, combinée avec la perte irréparable des jeunes gens enlevés pendant les années 1870-1871, explique, dans une certaine mesure, le déficit constaté dans les naissances en 1890.

La proportion des naissances, qui était pendant la dernière période décennale de 24 naissances par 1,000 habitants, est tombée à 21.8, variant de 32 dans le Finistère à 14 dans le Gers et Lot-et-Garonne.

Naissances naturelles. — Il résulte du relevé fait sur les actes de l'état civil que 71,086 naissances naturelles ont eu lieu en France en 1890. Ce nombre, en diminution de 2,485 sur le chiffre correspondant de 1889, accuse une proportion de

(1) Guerre et choléra.

8.5 naissances naturelles sur 100 naissances totales ; cette proportion est la même qu'en 1889. Les naissances d'enfants naturels de nationalité française ont diminué de 2,777, pendant que les naissances naturelles dues à des femmes de nationalité étrangère progressaient de 292.

Comme toujours, les départements du nord de la France ont eu une proportion de plus de 10 p. 100 d'enfants naturels (Seine, 24 p. 100 ; — Seine-Inférieure, Somme, de 13 à 14 p. 100 ; — Calvados, Aisne, 12 p. 100 ; — Pas-de-Calais, Nord, de 10 à 11 p. 100), tandis que dans certains départements du massif central et de la Bretagne, la proportion s'abaissait à des chiffres variant de 2 à 4 p. 100.

Décès. — Les décès ont atteint en 1890 le chiffre anormal de 876,505, soit 81,572 de plus que l'année précédente.

Devant une recrudescence aussi marquée de la mortalité, j'ai tenu à examiner de près la marche des décès par mois en 1890, et à la comparer à celle de l'année précédente, laquelle avait été marquée par une amélioration très sensible dans la mortalité. Les travaux effectués par le service de la Statistique générale de France ont permis de constater que plus de la moitié de l'accroissement des décès s'est produite dans les seuls quatre premiers mois de 1890.

Si l'on admet que les conditions générales de la mortalité par les maladies ordinaires ont été sensiblement les mêmes en 1890 qu'en 1889, on est en droit d'attribuer l'excédent des décès, particulièrement pendant les quatre premiers mois de l'année, à l'action de l'épidémie qui sévissait surtout à cette époque.

Voici, d'ailleurs, les chiffres comparés de la mortalité pendant chacun des douze mois des deux années 1890 et 1889 :

MOIS	D É C È S		DIFFÉRENCES EN PLUS POUR 1890	
	1889	1890	NETTES.	P. 100.
Janvier	74,878	101,598	26,720	35
Février	68,852	80,913	12,061	18
Mars	77,127	84,093	6,966	9
Avril	70,609	71,445	836	1
Mai	65,104	69,699	4,595	7
Juin	59,379	63,041	3,662	6
Juillet	61,539	62,127	588	1
Août	61,621	66,979	5,358	9
Septembre	60,525	64,683	4,158	7
Octobre	60,676	65,825	5,149	9
Novembre	58,313	64,922	6,609	11
Décembre	76,310	81,180	4,870	6
Totaux	794,933	876,505	81,572	10

L'accroissement général de la mortalité a donc été de 10 p. 100 pour l'ensemble des douze mois et a varié de 35 p. 100 en janvier à 1 p. 100 en juillet.

Voici la liste des départements classés d'après l'intensité de la mortalité constatée en 1890 :

Allier, Indre, Vendée, 17 décès par 1,000 habitants.

Cher, Creuse, Deux-Sèvres, Vienne, 18 décès par 1,000 habitants.

Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, 19 décès par 1,000 habitants.

Charente, Charente-Inférieure, Gironde, Landes, Loire-Inférieure, Loiret, Lot, Maine-et-Loire, Nièvre, Basses-Pyrénées, Saône-et-Loire, 20 décès par 1,000 habitants.

Ardennes, Ariège, Cantal, Corrèze, Côte-d'Or, Gers, Lot-et-Garonne, Mayenne, Meuse, Puy-de-Dôme, Hautes-Pyrénées, Belfort, Sarthe, 21 décès par 1,000 habitants.

Aisne, Aude, Haute-Garonne, Loire, Manche, Haute-Marne, Orne, Pas-de-Calais, Haute-Saône, Somme, 22 décès par 1,000 habitants (1).

Ain, Aveyron, Calvados, Doubs, Eure, Eure-et-Loir, Ille-et-Vilaine, Isère, Jura, Loire, Marne, Meurthe-et-Moselle, Morbihan, Nord, Pyrénées-Orientales, Rhône, Tarn, Vosges, 23 décès par 1,000 habitants.

Aube, Corse, Côtes-du-Nord, Haute-Loire, Oise, Haute-Savoie, Seine, Seine-et-Marne, Var, 24 décès par 1,000 habitants.

Drôme, Savoie, Seine-et-Oise, Vaucluse, 25 décès par 1,000 habitants.

Basses-Alpes, 26 décès par 1,000 habitants.

Alpes-Maritimes, Ardèche, Finistère, Gard, Hérault, Seine-Inférieure, 27 décès par 1,000 habitants.

Hautes-Alpes, 29 décès par 1,000 habitants.

Bouches-du-Rhône, 30 décès par 1,000 habitants.

Le centre de la France, d'après cette liste, semble donc avoir conservé une mortalité relativement satisfaisante, tandis que les départements du Sud-Est (Bouches-du-Rhône, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Gard, Hérault) se placent au premier rang, comme les autres années, sous le rapport de la mortalité générale.

Comparaison des naissances avec les décès. — Les décès ont dépassé les naissances de 38,446 unités en France pendant l'année 1890.

Il n'y a eu d'excédents de naissances que dans dix-sept départements dont les principaux sont le Nord et le Pas-de-Calais (10,007 et 6,162 d'excédent de naissances) et les départements de Bretagne. Dans soixante départements, il y a eu excédent de décès. Les plus fortes pertes ont porté sur les départements suivants :

Haute-Garonne qui a perdu 3,227 habitants.

Rhône, qui a perdu 3,072 habitants.

Seine-et-Oise, qui a perdu 3,018 habitants.

Bouches-du-Rhône, qui a perdu 2,802 habitants.

Hérault, qui a perdu 2,745 habitants.

Isère, qui a perdu 2,560 habitants.

Lot-et-Garonne, qui a perdu 2,251 habitants.

Gers, qui a perdu 2,241 habitants.

Eure, qui a perdu 2,043 habitants.

Le Midi a plus perdu que le Nord, et le Centre a conservé, à cause de sa faible mortalité ordinaire, sa situation favorable.

En rapprochant les décès des naissances par département, on a compté pour 100 décès :

136 naissances dans la Vendée.

132 naissances dans le Pas-de-Calais.

(1) Moyenne de toute la France.

- 125 naissances dans le Nord.
- 121 naissances dans le territoire de Belfort.
- 120 naissances dans le Morbihan.
- 118 naissances dans la Haute-Vienne.
- 116 naissances dans l'Indre.
- 114 naissances dans la Corse.
- Et au contraire, sur 100 décès, il y a eu seulement :
- 63 naissances dans le Gers ;
- 65 naissances dans Lot-et-Garonne ;
- 68 naissances dans Tarn-et-Garonne ;
- 70 naissances dans la Haute-Garonne ;
- 73 naissances dans les Hautes-Pyrénées.

C'est donc dans toute l'étendue du bassin de la Garonne que la population a diminué le plus, et dans le Nord et la Bretagne qu'elle a augmenté le plus. Ce phénomène avait d'ailleurs été déjà signalé les années précédentes.

Telles sont, Monsieur le Ministre, les différentes observations que j'ai cru devoir vous soumettre, d'après l'examen des chiffres relatifs au mouvement de la population en France en 1890. Les résultats de ce mouvement seront publiés avec des commentaires circonstanciés dans le vingtième volume de statistique annuelle actuellement sous presse ; mais vous penserez sans doute qu'il convient de ne pas attendre cette publication pour porter à la connaissance du public les phénomènes démographiques particuliers à l'année 1890 qui viennent d'être exposés.

J'ai donc l'honneur de vous proposer, Monsieur le Ministre, de vouloir bien ordonner la publication au *Journal officiel* du présent rapport et des tableaux annexes.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon respectueux dévouement.

Paris, le 17 octobre 1891.

*Le Chef de la division de la comptabilité
et de la statistique,*

A. VANNACQUE.

On ne peut se dissimuler que les constatations contenues dans le rapport qui précède ne soient des plus affligeantes, car elles indiquent un premier pas dans la dépopulation de la France. On a vu que les décès ont augmenté d'une année à l'autre de plus de 81,000, mais cet accroissement est dû à une cause accidentelle. Le résultat réellement fâcheux du mouvement de notre population consiste dans la diminution progressive des naissances ; or, il est à craindre que ce mouvement décroissant n'ait pas dit son dernier mot, car le nombre des mariages ne cesse de diminuer : *Caveant consules !*

T. L.

MOUVEMENT DE LA POPULATION DE LA FRANCE PENDANT L'ANNÉE 1890.

N ^o D'Ordre	Départements.	Mariages.	Divorces.	Naissances.					Mort-nés.			Décès.		Accroissement de la population.		
				Sexe masculin.	Sexe féminin.	TOTAL des naissances.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	TOTAL des mort-nés.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	TOTAL des décès.	Excédent des naissances.	Excédent des décès.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
1	Ain	2,708	26	3,939	3,203	206	211	7,038	177	134	311	4,294	4,108	8,402	1,931	1,391
2	Allier	3,806	142	5,222	4,930	683	697	11,532	354	293	647	6,617	6,030	12,677	1,145	1,145
3	Alpes (Basses)	3,127	17	4,023	3,827	227	225	8,302	203	118	321	3,802	3,570	7,372	390	390
4	Alpes (Hautes)	622	13	1,343	1,252	32	35	2,662	76	50	126	1,811	1,663	3,474	812	812
5	Alpes-Maritimes	676	5	1,360	1,363	43	50	2,815	101	62	163	1,897	1,777	3,674	839	839
6	Ardeennes	1,604	31	2,790	2,593	296	269	5,938	238	186	401	3,444	3,063	6,507	639	639
7	Ardèche	2,774	19	4,502	4,120	391	384	9,800	243	156	399	5,356	5,082	10,438	638	638
8	Ardennes	2,246	66	3,136	2,923	266	273	6,603	154	93	247	3,705	3,587	7,292	889	889
9	Artois	1,411	10	2,032	1,888	70	101	4,111	115	60	175	2,633	2,535	5,201	1,097	1,097
10	Aube	1,781	70	2,250	2,077	248	212	4,787	153	79	232	3,006	3,006	6,201	1,514	1,514
11	Aude	2,157	23	3,193	3,063	130	115	6,501	182	105	287	3,774	3,545	7,319	818	818
12	Aveyron	2,462	23	4,483	4,367	171	176	9,197	245	155	400	5,018	4,745	9,763	566	566
13	Bouches-du-Rhône	4,522	165	7,239	6,864	969	951	16,023	652	435	1,087	10,007	8,818	18,325	2,802	2,802
14	Catal	2,920	66	3,913	3,736	538	522	8,709	240	165	405	5,380	5,094	10,474	1,765	1,765
15	Charente	1,575	13	2,430	2,351	161	171	5,113	91	67	158	2,569	2,626	5,195	82	82
16	Charente-Inférieure	2,971	40	3,193	3,016	130	159	6,498	161	126	287	3,878	3,621	7,499	1,001	1,001
17	Cher	3,124	46	4,063	3,898	203	178	8,342	208	139	347	4,801	4,883	9,384	1,012	1,012
18	Corrèze	2,431	15	3,563	3,341	238	267	7,410	138	92	230	3,421	3,161	6,384	826	826
19	Corrèze	2,929	6	3,903	3,615	149	127	7,824	155	74	229	3,713	3,413	7,126	694	694
20	Corse	1,845	7	3,620	3,517	200	209	7,746	50	21	71	3,341	3,402	6,746	1,000	1,000
21	Côte-d'Or	2,331	40	3,121	2,899	275	225	6,515	173	112	285	4,165	3,915	8,030	1,562	1,562
22	Côte-d'Or	4,032	5	7,949	7,615	291	301	16,146	548	301	849	7,673	7,359	15,032	1,114	1,114
23	Creuse	1,952	5	2,621	2,449	158	132	5,360	84	73	157	2,518	2,612	5,130	290	290
24	Creuse	3,298	19	4,679	4,449	175	149	9,452	242	171	413	5,354	5,169	10,523	1,071	1,071
25	Doubs	2,009	41	3,100	3,109	331	321	6,921	226	170	396	3,693	3,435	7,128	207	207
26	Drôme	2,082	31	2,917	2,839	149	119	6,054	210	156	366	4,152	3,928	7,980	1,926	1,926
27	Eure	2,354	109	2,965	2,785	323	323	6,416	205	128	333	3,393	3,066	6,459	2,013	2,013
28	Eure-et-Loir	1,880	39	2,841	2,792	205	201	6,012	139	93	232	3,412	3,109	6,521	479	479
29	Finistère	5,149	15	11,388	10,716	334	226	23,564	659	400	1,029	10,144	9,673	19,817	2,747	2,747
30	Gard	2,964	53	4,657	4,708	117	116	9,598	276	183	459	5,919	5,542	11,491	1,893	1,893
31	Garonne (Hautes)	3,956	57	3,588	3,517	325	324	7,555	237	179	406	5,522	5,460	10,982	3,227	3,227
32	Gers	1,683	18	1,733	1,605	88	79	3,741	79	67	146	2,993	2,990	5,982	2,211	2,211
33	Gironde	5,943	166	6,576	6,205	812	810	14,403	365	209	564	8,280	7,585	15,824	1,096	1,096
34	Hérault	3,177	46	4,457	4,161	225	230	9,079	245	209	454	6,259	5,565	11,824	787	787
35	Ile-et-Vilaine	4,399	14	7,559	7,234	378	328	15,479	464	389	843	7,275	7,108	14,383	1,096	1,096
36	Indre	2,066	11	2,894	2,655	178	184	5,806	113	80	193	2,611	2,488	5,119	651	651
37	Indre-et-Loire	2,242	46	2,848	2,739	186	181	5,954	118	92	210	3,401	3,197	6,605	2,560	2,560
38	Isère	4,036	77	5,458	5,270	306	285	11,819	367	251	621	6,860	6,860	13,879	1,068	1,068
39	Jura	1,934	23	2,641	2,645	161	162	5,578	176	134	310	3,338	3,288	6,616	319	319
40	Landes	1,934	5	2,591	2,645	107	107	5,744	176	82	268	3,124	2,919	6,098	456	456
41	Loire	1,988	50	2,747	2,619	301	274	6,619	102	74	176	2,757	2,551	5,308	1,437	1,437
42	Loire-et-Cher	4,799	20	6,995	6,619	386	356	14,366	562	355	917	7,055	6,592	13,647	456	456
43	Loire	2,321	2	3,795	3,671	133	132	7,741	139	131	290	3,882	4,003	7,884	719	719
44	Loire (Haute)	2,321	2	3,795	3,671	133	132	7,741	139	131	290	3,882	4,003	7,884	719	719

